

Psychiatrie : les limites institutionnelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1976)**

Heft 349

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Psychiatrie : les limites institutionnelles

« L'asile n'est pas un lieu de parole. » Pourtant des infirmiers en psychiatrie commencent à parler : pour lutter contre le silence qui entoure les hôpitaux psychiatriques, pour proposer des alternatives de travail, en gros pour éviter que, sous le signe de l'efficacité et de l'organisation, le droit à la parole ne soit pas tout à fait supprimé à ceux qui ne la « méritent » pas.

A Genève, depuis 1963, l'appareil psychiatrique s'est progressivement déplacé de l'hôpital à l'« extérieur ». La ville a été divisée en trois secteurs (Pâquis, Jonction, Eaux-Vives) ; chacun d'entre eux comprend un centre consultatif, un hôpital de jour, des ateliers, et est rattaché directement à des pavillons à la clinique psychiatrique de Bel-Air. Pour le professeur Ajuriaguerra, qui en fut l'initiateur, ils devaient permettre la pratique d'une psychiatrie qui prenne en considération les aspects sociaux de la maladie et de la thérapeutique, ils devraient favoriser une médecine qui soit plus proche des gens.

La parole à un infirmier

Ces options thérapeutiques rassurent ; leur réalisation suscite aussi des questions. Écoutons par exemple, l'un des infirmiers travaillant dans les pavillons de Bel-Air :

« — Toute société crée des malades mentaux, mais c'est vraiment déroutant de voir que le lieu soignant reproduit le même schéma de la société, envers les malades (chronicisation) et envers le personnel. Ces relations hiérarchiques ne peuvent aboutir qu'à des conflits. »

« — La clinique psychiatrique, pratiquement, est bien là pour parquer les gens, tout au plus pour les réadapter, mais sûrement pas pour les guérir. Cela pose des problèmes. Nous réclamons un changement dans l'organisation du travail. Jus-

qu'à maintenant, la division du travail est verticale : l'un s'occupe des thermomètres, l'autre brosse les dents, bref chacun s'occupe d'une parcelle de la personne, jamais d'une entité humaine. »

« — Nos propositions et les quelques expériences de travail de groupe se sont toujours heurtées à des échecs pratiques qui n'étaient pas dus au hasard. »

« Les chefs de secteurs, qui détiennent le pouvoir absolu, n'ont pas, dans leur ligne thérapeutique, la volonté de développer des espaces pour que vivent des groupes. Ce refus s'explique par le fait que notre revendication touche à la nature même du travail psychiatrique tel qu'il est accepté aujourd'hui, c'est-à-dire adapter le patient aux structures hiérarchiques et ne pas chercher d'abord à le rendre autonome. Le travail par tâches représente donc l'une des limites institutionnelles du changement. »

« — L'école des infirmiers en psychiatrie nous « distille » des enseignements sur des méthodes de travail progressistes, mais cette formation est totalement déconnectée de la réalité de la clinique, où elle est inapplicable. »

« — Ce que nous appelons l'alternative du plan de soins, c'est lorsqu'une équipe (médecins, infirmiers, malades) décide ensemble d'adopter une certaine thérapeutique de groupe, au vu de la situation de chaque malade. Cela éviterait les manipulations et les choix thérapeutiques contradictoires que subissent trop souvent les malades qui, là encore, ne sont que rarement traités en tant que personne. »

« — Il faut une continuité dans le travail et un pouvoir décisionnel qui ne soit plus le privilège de quelques-uns. Les chefs de pavillons s'opposent fortement à notre demande ; et pourtant un bon nombre de médecins y sont favorables. »

« — Des infirmiers ont dû soigner les gens à l'extérieur pour se rendre compte que, ce que disaient les malades, jamais ils n'auraient pu l'entendre à la clinique. Le travail dans les secteurs pourrait être un moyen d'être plus proche de la demande. Malheureusement l'appareil psychiatri-

que demeure, se renforce même. La répartition des tâches, les grilles d'horaires, le manque de coordination, tout empêche un travail efficace. »

L'ouverture nécessaire

« — L'information sur le travail que nous menons nous semble importante. Une réunion des travailleurs de la santé mentale a d'ailleurs débattu, il y a deux semaines à Lausanne, des moyens à mettre en œuvre pour entrer en contact avec les gens et pour aider ceux qui souffrent vraiment et qui peuplent nos institutions psychiatriques. Il faut que la parole sorte de ces institutions car, même si elles sont plus ouvertes qu'auparavant, ce sont toujours des îlots clos dans le monde « normal ». Il est vrai que l'intolérance tombe rarement avec les barrières que l'on parvient à abattre... »

(... « un bon nombre de médecins y sont favorables » : l'arrivée en nombre de jeunes médecins a, en effet, permis à certaines des revendications que nous venons de lire, de connaître un début de réalisation ; mais la psychiatrie à Genève, comme souvent ailleurs, est une exception par rapport à la médicalisation croissante constatée partout.)

Le rail

Le rail
Interrompu
Considère une ronce.

Buissonne quelques fleurs.

O recoin de la vie
Étrange
Où nul ne vient.

Gilbert Trollet